



DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 24 février 2025

Le vingt-quatre février deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Syndical de l'AFAF de Hellimer s'est réuni sous la présidence de M. Romuald YAHIAOUI, Président, dans le lieu habituel des séances, salle du conseil municipal en mairie d'HELLIMER

Membres élus :	8
Membres en fonction :	8
Membres Présents :	5
Procurations	0

Absents DIDIOT Pierre Jean représentant du Département, excusé
CLEMENT Frédéric secrétaire, excusé
POTIER André membre, excusé

Date de la convocation : 13 février 2025

Secrétaire de séance : Peggy JUNG

DCS 02/2025 – Attribution du Marché de travaux pour les travaux connexes

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime,

Vu les statuts de L'AFAF DE HELLIMER et notamment son article 13,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence en date du 14 novembre 2024,

Considérant l'analyse des offres effectué par la maîtrise d'œuvre le cabinet Lambert,

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ décide d'attribuer, conformément à l'analyse des offres, le marché des travaux connexes à l'entreprise VISCONTI mieux disante pour un montant de 408 578,50 € HT,
- ✓ autorise M. le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président, Romuald YAHIAOUI